



Base de calcul des frais de procédure ?

Par **jerome 1410**, le **28/09/2010 à 10:42**

Bonjour,
Je voudrais savoir si un huissier qui est appelé à intervenir pour obtenir le paiement d'une dette issue d'un jugement, alors que cette dette a été en partie remboursée, comment le calcul des frais de procédure se fait-il ?
Sur la dette issue du jugement, ajoutée des intérêts légaux, calcul des frais de procédure, et ensuite on déduit les sommes déjà remboursées.
Ou sur la dette restant à rembourser après déduction des sommes déjà remboursées, ajoutée des intérêts légaux, frais de procédure.
Ou encore sur la dette restant à rembourser après déduction des sommes déjà remboursées, frais de procédure, intérêt légal calculé seulement sur la dette.
merci